
Rapport à l'assemblée des délégués du 6 novembre 2024

Préavis de la commission financière sur le plan financier

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les délégué(e)s

Lors de notre séance de la commission financière du 29 octobre 2024, le plan financier 2026-2030 de l'AGR nous a été présenté, le premier contenant l'entier des données de toutes les commissions.

Selon la loi sur les finances communales (LFCo) art. 72 al. 1 lette a, la commission financière examine le plan financier et ses mises à jour.

Les hypothèses retenues, en particulier l'impact dû à l'augmentation du nombres de places en crèche, source de la plus grande part de l'accroissement du budget prévu dans ce plan, sont pertinentes et réalistes.

Nous remercions les membres du comité de direction et tout particulièrement Mme Laura Casalderrey et M. Richoz pour tout le travail accompli, ainsi que la parfaite collaboration et la transparence entretenues lors de l'accomplissement de notre mandat.

Romont, le 29 octobre 2024

Commission financière de l'AGR

Jacques Bourquenoud

Président

Patrice Beaud

Secrétaire

Philippe Bertone

Membre